



Maison neuve sans isolation thermique

Par **sabnicou**, le **18/03/2008** à **14:09**

plaquiste pas posé l'isolation au dessus de l'habitation.constructeur mit en relation avec lui et cela traîne . quels sont mes recours?que dois- je faire? j'attends votre réponse .merçi d'avance

Par **sabnicou**, le **20/03/2008** à **10:43**

j'ai obtenu une réponse. il faut faire une lettre recommandée au constructeur, afin qu'il fasse le nécessaire. sinon, il faut prendre un avocat spécialisé dans l'immobilier. et on peut obtenir des indemnités jusqu'à 50 euros par jours, jusqu'à ce que se soit réglé.merci.

Par **sabnicou**, le **20/03/2008** à **10:43**

j'ai obtenu une réponse. il faut faire une lettre recommandée au constructeur, afin qu'il fasse le nécessaire. sinon, il faut prendre un avocat spécialisé dans l'immobilier. et on peut obtenir des indemnités jusqu'à 50 euros par jours, jusqu'à ce que se soit réglé.merci.